

La liberté d'information

Dans tous les pays démocratiques, la liberté d'information est garantie. La libre communication des pensées et des opinions est un des droits fondamentaux de l'homme. Tous les citoyens doivent donc s'informer pour "construire" leur propre opinion sur les événements nationaux et internationaux.

La responsabilité des journalistes est très importante dans la rédaction et le commentaire de l'information qu'ils doivent transmettre. Un bon journaliste respecte la vérité et la vie privée des personnes, il ne publie que des informations fiables et il le doit les rectifier si elles sont inexactes; il ne doit surtout pas accepter de pression ou confondre son métier avec celui de publicitaire ou de propagandiste..